Entente sur les espÃ¨ces envahissantes

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
May 2014

L'Ontario, le QuÃ©bec et les Ã‰tats des Grands Lacs annoncent un pacte concernant les espÃ¨ces envahissantes

L'entente se concentre sur l'Ã©loignement d'espÃ¨ces envahissantes, comme les carpes asiatiques, des lacs et riviÃ¨res.

L'Ontario
a annoncÃ© une entente avec le QuÃ©bec et huit Ã©tats des Ã‰tats-Unis, qui vise Ã Ã©loigner des espÃ¨ces aquatiques envahissantes, comme la carpe asiatique, des Grands Lacs et d'autres plans d'eau communs. AnnoncÃ©e par la premiÃ¨re ministre de l'Ontario, le premier ministre du QuÃ©bec et les gouverneurs de l'Illinois, de l'Indiana, du Michigan, du Minnesota, de New York, de l'Ohio, de la Pennsylvanie et du Wisconsin, l'entente va faciliter le travail des partenaires en leur permettant de partager des connaissances et des ressources si on dÃ©couvrait une nouvelle espÃ¨ce envahissante dans les Grands-Lacs et le bassin versant du fleuve Saint-Laurent.

En Ontario, des mesures ont dÃ©jÃ Ã©tÃ© prises dans ce sens ; il s'agit notamment de la Loi sur les espÃ¨ces envahissantes visant Ã soutenir les efforts de prÃ©vention, de dÃ©tection prÃ©coce, d'intervention rapide et d'Ã©radication en rapport avec les espÃ¨ces envahissantes. Si elle est adoptÃ©e, la Loi confÃ©rera Ã l'Ontario le statut de premier gouvernement canadien Ã disposer d'une loi entiÃ¨rement vouÃ©e aux espÃ¨ces envahissantes.

Ontario Environnement - 29-04-2014